

1. LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL



Nous nous sommes d'abord concentrés sur **la rénovation énergétique du patrimoine communal, spécialement au CPAS** (en particulier les nouvelles MRS), **à la Citadelle et à la Régie foncière en exécutant des rénovations exemplaires de très vieux bâtiments** (caserne de Terra Nova : passage d'un K145 à un K30, conciergerie de Terra Nova : passage d'un K175 à un K30, fonctionnement des Abattoirs de Bomel en basse énergie, cinéma Caméo, etc.)

2. UN ÉCLAIRAGE PATRIMONIAL PERFORMANT POUR LA CITADELLE

Un des plus gros chantiers d'éclairage concernera la Citadelle en 2017 et 2018. L'éclairage patrimonial sera entièrement renouvelé dans un an au profit d'un dispositif LED moins énergivore, dimmable, plus adapté à une mise en valeur patrimoniale et touristique, notamment avec la possibilité de jouer sur les couleurs. **Suivra l'éclairage des cheminements piétons** allant du Grognon au sommet de l'esplanade, **appareillage qui sera, lui aussi, dimmable et intelligent, ne s'allumant qu'au besoin, diffusant de l'information et sécurisant le site.**



3. L'ORGANISATION DES GROUPEMENTS D'ACHAT D'ÉNERGIE VERTE



Organisation de groupements d'achat d'énergie verte (électricité, pellet, gaz) **et de matériel destiné à économiser l'énergie** (isolation). 3600 personnes ont bénéficié de bons prix ou des conseils avisés de professionnels.

4. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGETIQUE

L'action de la cellule énergie du CPAS et en particulier de ses tuteurs énergie permet de **lutter efficacement contre la précarité énergétique** : ateliers éducatifs pour enfants, groupes d'animation d'adultes, aides pour de petits investissements, négociations avec les fournisseurs d'électricité et de gaz, etc., autant de **moyens pour aider les personnes et ménages en difficultés**.



5. L'ADHÉSION À LA CONVENTION DES MAIRES



Depuis la deuxième législature (2012), nous avons donné un coup d'accélérateur à nos ambitions en créant un véritable plan d'action pour la transition énergétique. Nous avons d'abord adhéré à la Convention des Maires, qui regroupe 6000 communes européennes qui se sont engagées pour **atteindre les objectifs - 20% de CO², + 20% d'efficacité et économie énergétique, + 20% de renouvelable**.

L'adhésion à la Convention des Maires nous permet de bénéficier de l'expérience acquise dans de nombreuses autres communes et villes en Europe.

6. UN PLAN CLIMAT-ÉNERGIE POUR NAMUR

Cet engagement fort s'est concrétisé dans un Plan d'Actions pour les Energies Durables, appelé Plan Climat-Énergie qui, par 25 fiches-actions, consacre la volonté communale de prendre une part active dans la résolution des défis climatiques et énergétiques. **Cette démarche est co-construite avec de très nombreux partenaires locaux (administration communale, CPAS, SPW, Guichet de l'Énergie, BEP, Université, CHR, UCM, des représentants du monde des entreprises, des associations et des citoyens engagés).**

